

# Conditions générales de vente

## Contact Evolution.com

Vous passez un contrat de vente avec la société Contact Evolution SA,

Les Sorbiers 4, 1530 Payerne

Tel: +41 (0)26 670 12 18

Email: [contact.ch@contact-evolution.com](mailto:contact.ch@contact-evolution.com)

Numéro de TVA: CHE-112.031.901

Numéro d'inscription au Registre du Commerce: CH-550.1.041.778-9

## 1. Champ d'application

1.1 Les présentes Conditions générales de vente, dans la version en vigueur au moment de la conclusion dudit contrat, s'appliquent à toutes les demandes liées à la conclusion d'un contrat entre le client et Contact Evolution, ou qui en découlent, concernant la vente en ligne.

1.2 En cas de conflit, l'ordre de priorité des réglementations à respecter est le suivant:

1. les conditions commerciales particulières de la prestation de service concernée;
2. les conditions générales de vente;
3. Les dispositions légales.

## 2. Participants

Contact Evolution conclut des contrats avec des clients

a) ayant atteint l'âge de 18 ans révolus et dotés de la capacité d'exercice, ainsi que

b) des personnes morales ayant leur siège en Suisse ou dans un État membre de l'Union Européenne (ci-après désignés « Clients »). Si l'offre d'un client non accepté a été enregistrée par Contact Evolution par inadvertance, Contact Evolution est en droit de résilier le contrat dans un délai raisonnable.

### **3. Objet du contrat**

Contact Evolution livre les articles commandés par le client ou assure des prestations dans le cadre de l'acceptation de l'offre. En cas de résiliation/d'annulation, Contact Evolution est tenu de créditer sans délai les éventuels acomptes et/ou paiements anticipés ou de les rembourser, sur demande, par virement.

### **4. Conclusion du contrat**

4.1 Le contrat prend effet après acceptation de la commande du client par Contact Evolution.

L'acceptation par Contact Evolution a lieu à la réception du produit par le client, après expédition de celui-ci par Contact Evolution ou exécution de la prestation par Contact Evolution chez le client.

Contact Evolution confirme sans délai par voie électronique la réception de la commande. Toutefois, la confirmation de commande ne vaut pas acceptation du contrat.

4.2 La langue du contrat est le français.

### **5. Absence de disponibilité du produit commandé ou de la prestation de service**

Les paiements déjà effectués seront remboursés immédiatement si Contact Evolution devait constater après réception de la commande que l'article commandé ou la prestation de service n'est plus disponible chez Contact Evolution. Contact Evolution peut envoyer ou proposer au client un produit, ou assurer une prestation de service, de qualité et prix équivalents. Dans ce cas, le client n'est pas tenu de l'accepter. Les frais liés à un éventuel retour de marchandise sont à la charge de Contact Evolution.

## **6. Livraison / frais de port**

6.1 Sauf disposition contraire conclue entre les parties au contrat concernant la date de livraison, les produits sont livrés au moment où Contact Evolution vous transfère matériellement, à vous en tant que client, la propriété de la marchandise ou le contrôle de celle-ci, mais dans un délai qui n'excèdera pas 30 (trente) jours après la passation du contrat.

6.2 Dans le cas où Contact Evolution n'a pas rempli son engagement de livrer le produit à la date convenue avec vous en tant que client ou dans le délai prévu dans le paragraphe 1, vous réclamez, en tant que client, à Contact Evolution que la livraison soit effectuée dans un délai supplémentaire raisonnable selon les circonstances. Si Contact Evolution ne livre pas le produit dans ce délai supplémentaire, vous êtes en droit, en tant que client, de résilier le contrat.

6.3 Contact Evolution veille à ce qu'une livraison rapide soit assurée, sous réserve d'un retrait du produit par vos soins. Dans le cas où une partie de la commande ne peut être livrée immédiatement, les produits restants sont livrés ultérieurement sans nouvelle facturation du forfait pour les frais de transport.

6.4 Quelques produits importés des États-Unis par Contact Evolution et/ou fabriqués aux États-Unis sont soumis aux dispositions américaines, de contrôle des exportations. Le client est lui-même responsable du respect des dispositions applicables en matière de contrôle des exportations et il est tenu, avant l'exportation de produits et/ou d'informations techniques qu'il reçoit de Contact Evolution, de

demander lui-même, à ses frais, toutes les licences d'exportation et autres documents nécessaires.

Le client s'engage par ailleurs, à ne vendre, exporter, réexporter, livrer ou transmettre d'une autre façon, ni directement ni indirectement, des produits ou des informations techniques à des personnes, des sociétés (entreprises) ou dans des pays si des lois, des décrets, des restrictions et des dispositions des États-Unis ou d'autres pays, en particulier la Suisse, l'interdisent. Le client s'engage à informer tous les destinataires de ces produits ou informations techniques de la nécessité de respecter ces lois et décrets.

Le refus d'une autorisation d'exportation ne permet pas au client de résilier le contrat ou de demander des dommages-intérêts. Contact Evolution n'est pas tenu de délivrer au client une déclaration de fournisseur ou une déclaration de fournisseur à long terme ou de l'obtenir de ses propres fournisseurs.

## **7. Prix, conditions de paiement**

7.1 Dans le cas de commandes passées sur les pages Internet de Contact Evolution, ce ne sont pas les prix catalogue mais les prix indiqués sous la touche [Passer commande] au moment de la passation de commande qui sont appliqués.

7.2 Pour se prémunir contre le risque d'insolvabilité, Contact Evolution se réserve, au cas par cas, le droit d'exclure certains modes de paiement et de n'effectuer les livraisons demandées qu'avec un paiement d'avance, contre remboursement ou avec un paiement immédiat à la livraison.

## **8. Réserve de propriété**

Contact Evolution se réserve le droit de propriété sur tous les produits livrés par ses soins au client jusqu'au paiement final et intégral des produits livrés. Dans le cas où Contact Evolution échange un produit dans le cadre de la garantie, il est convenu

dès à présent que la propriété du produit échangé est transférée à ce moment du client à Contact Evolution, puis inversement, Contact Evolution recevant le produit du client puis le client recevant le produit échangé, livré par Contact Evolution.

## 9. Garantie

9.1 Contact Evolution garantit que les produits sont exempts de vices matériels et juridiques au moment du transfert de risque.

9.2 Dans le cas où les produits livrés présentent des défauts de matière ou de fabrication manifestes, parmi lesquels sont inclus les dommages dus au transport, vous devez faire part de ces défauts à Contact Evolution dans un délai de 10 (dix) jours. Les vices cachés doivent être signalés dans le même délai à compter du moment où ils sont découverts, faute de quoi l'obligation de garantie de Contact Evolution est annulée.

9.3 La durée de la garantie pour les produits neufs est de deux ans. La durée de la garantie commence à courir à partir de la date de réception du produit par le client.

9.4 La garantie se limite au remplacement à notre siège de la pièce reconnue par nous défectueuse, et ne peut donner lieu à aucune demande de dommages et intérêts. Les frais de transport relatifs au retour de matériel sont toujours à la charge de nos clients. Sur demande expresse de l'acheteur, le transport des marchandises peut être confié à un transporteur par les soins de Contact Evolution ; lequel coût du transport sera refacturé directement par Contact Evolution à l'acheteur. La garantie ne s'applique ni au remplacement ni aux réparations qui résulteraient de l'usure normale de l'appareil, de détérioration et d'accident provenant de négligences, défaut de surveillance ou d'entretien et l'utilisation défectueuse des appareils.

## **10. Responsabilité**

10.1 La responsabilité de Contact Evolution est illimitée dès lors que la cause d'un préjudice est imputable à une faute intentionnelle ou une négligence grave de Contact Evolution, d'un représentant légal ou d'un auxiliaire de Contact Evolution. Pour le reste, et sous réserve des dispositions légales, toute responsabilité est exclue.

10.2 En cas d'atteintes à la vie, à l'intégrité physique et à la santé, les limitations de responsabilité susmentionnées ne s'appliquent pas à un vice constaté après prise en charge d'une garantie sur la qualité du produit et en cas de vices cachés frauduleusement.

10.3 En cas de pertes de données, Contact Evolution n'est responsable que si une faute intentionnelle ou une négligence grave ont été commises, et uniquement si, en tant que client, vous êtes en mesure de prouver que vous avez procédé à la sauvegarde de vos données régulièrement au moins une fois par jour. La responsabilité liée à des pertes de données se limite au coût de la restauration s'il existe une copie de sauvegarde.

## **11. Droit applicable**

11.1 Les relations juridiques entre Contact Evolution et les clients ainsi que les conditions commerciales applicables sont soumises au droit suisse. L'application de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises du 11/04/1988 est exclue.

## **12. Divers**

12.1 Le client ne dispose d'aucun droit de retenue ou de rétention, sauf si la créance a été constatée de manière incontestée ou définitive par une décision judiciaire.

12.2 Dans le cas où 'il s'avérerait que des dispositions particulières du présent contrat ne sont pas applicables, en totalité ou en partie, ou doivent perdre ultérieurement leur applicabilité, la validité des autres dispositions du présent contrat n'en serait pas affectée.

12.3 Le site web que nous exploitons ainsi que son contenu dans son ensemble, notamment les textes, photos, images, graphiques, illustrations et éventuels logiciels, ainsi que toutes les marques, tous les brevets, tous les modèles d'utilité est entièrement protégés contre toute utilisation non autorisée par les droits de propriété intellectuelle, notamment les droits d'auteur, les droits applicables au nom et à l'image, les marques, les brevets en vigueur ou les modèles d'utilité.

Toute utilisation autre que la sélection et l'achat d'un produit nécessite un accord écrit préalable de notre part ou, si nous ne sommes pas titulaires des droits correspondants, de la part du détenteur des droits.

12.4 Nous nous réservons le droit de procéder à tout moment à des modifications de notre site web, de notre cadre réglementaire, de nos conditions, y compris des présentes conditions de vente. Les conditions générales de vente applicables au moment de votre passation de commande s'appliquent à votre commande, sauf si une modification de ces conditions est dictée par la loi ou indispensable en vertu d'instructions administratives (dans ce cas, elle s'applique également aux commandes que vous avez passées antérieurement). Le texte original français des présentes conditions de vente fait autorité au cas où des différences devraient apparaître entre la version originale française et les versions rédigées en d'autres langues.

12.5 La compétence exclusive pour trancher les litiges découlant des contrats conclus entre le client et Contact Evolution, et concernant leur validité, est attribuée au tribunal ordinaire au siège de Contact Evolution ou au tribunal de commerce de Berne.

Situation au 30.06.2024